

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2019

TAXE SUR LES SERVICES NUMÉRIQUES - (N° 1838)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 69

présenté par
M. Cinieri

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 26, substituer au mot :

« situé »

le mot :

« connecté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.